



HAUTS
DE
SEINE

NORD
ET
SUD

Audience « immobilier » du 29 janvier 2010 Installation des SIP de 2010 : Pour les SIP, il y a de l'argent !!!



Le 29 janvier, s'est tenue une audience « immobilier » entre la Direction et les organisations syndicales en vue de l'installation des prochains SIP. 7 SIP doivent être mis en place au 1^{er} juillet 2010 (Clichy, Gennevilliers, Nanterre Sud-Ouest, Nanterre-Ville, Vanves, Sceaux Nord et Sceaux Sud).

CLICHY

Les travaux s'étaleront d'avril à juillet. Coût des travaux : 450 000 €. Dans le projet de la Direction, l'accueil commun sera installé au 2^{ème} étage (là où est actuellement la Trésorerie) avec la Caisse et la comptable (dans le couloir !). Le SIP, quant à lui, sera installé au 4^{ème} étage. M. RAMIR a indiqué que l'organisation précise n'était pas encore fixée.

Dès le mois de mars et durant les travaux, les agents de la Trésorerie seront déployés, pour 4 d'entre eux dans les locaux du SIE au 3^{ème} étage. Les 8 autres seront logés au CDI au 4^{ème} étage. De plus, l'ascenseur sera en travaux à ce moment-là. Les contribuables devront se rendre au 3^{ème} ou 4^{ème} étage sans ascenseur. Pendant les travaux, la caisse sera installée à côté de celle du SIE. Afin de pouvoir organiser un accueil pen-

dant la campagne IR, M. RAMIR a proposé aux organisations syndicales que les 8 agents ex-Trésor puissent être logés à la place du local « détente » et du local syndical. La CGT s'y est opposée. En effet, le local syndical est utilisé et de plus, il est exigü. Certains collègues prennent leur repas dans le local « détente » et les agents n'ont pas été consultés par la Direction. Dans ces conditions, il n'est pas question que nous donnions notre aval à cette proposition. La CGT est également intervenue sur l'adjonction des caisses SIE et Trésor. Ce projet pose un problème en particulier du fait de l'exigüité du local d'accueil et de la confusion engendrée pour les contribuables. De plus, les horaires d'ouverture au public sont différents. La direction a répondu qu'elle mettrait en place la signalisation nécessaire.

GENNEVILLIERS

Les travaux s'étaleront également d'avril à juillet. Leur coût : 600 000€. L'accueil du SIP sera installé au 1^{er} étage dans les locaux actuels de la trésorerie. La gestion locale et l'accueil municipal seront maintenus à cet étage. Le SIP sera placé au 4^{ème} étage.

Pendant la phase des travaux au 1^{er}, les agents de la trésorerie seront déplacés pour 12 d'entre eux dans les locaux du SIE (SPL) et pour les autres dans ceux du CDI (Recouvrement). Comme à Clichy, la caisse de la

trésorerie sera installée à côté de celle du SIE. Sur ce point, la CGT a fait les mêmes remarques que pour Clichy et les réponses de l'administration ont été semblables. La CGT a fait également part que les locaux du SIE étaient trop exigü pour accueillir les 12 agents mais selon la Direction, il ne s'agit que d'une situation transitoire sur 4 mois !!!

Dans le projet finalisé, l'accueil pour le SPL sera avec l'accueil Impôts dans des guichets sécurisés.

NANTERRE VILLE et NANTERRE SUD-OUEST

Les travaux concerneront principalement l'accueil du Rez-de-chaussée afin qu'il soit mieux adapté. Leur coût : 70 000€. Les travaux débiteront le plus tôt possible afin qu'ils soient terminés pour la campagne IR.

Un SIP sera installé au 1^{er} étage, avec accès direct à l'accueil et l'autre au 2^{ème} étage. La réflexion sur l'installation définitive des SIP n'est pas achevée, notamment quel SIP sera au 1^{er}.

SCEAUX NORD ET SUD

Les travaux s'inscrivent dans la réhabilitation totale de l'immeuble et devraient durer encore 5 mois. Leur coût : 2 450 000€. Le 3^{ème} étage (Sceaux Sud) est terminé ; le 4^{ème} étage (Sceaux Nord) doit l'être fin mars. Au 2^{ème} étage (CSP, ICE, brigades...), les travaux doivent commencer prochainement. Durant les travaux, dès l'installation des PCE au 2^{ème}, l'actuelle zone de repli (du RDC) sera affectée à l'accueil primaire (4 boxes et une borne d'accueil). L'accueil secondaire sera établi au 2^{ème} étage (5 boxes et 2 guichets). Les agents de la

Trésorerie seront eux aussi transférés au 2^{ème} étage avec un guichet et une caisse sécurisés.

Dans le projet finalisé, le RDC hébergera l'accueil, les services communs (courrier, standard - 6 personnes), une salle de réunion et des bureaux de cadres.

La CGT a évoqué la température très fraîche de la cantine. La Direction a répondu que l'origine du problème avait été détecté par le chauffagiste qui procèdera prochainement au changement de la pompe : en effet, l'eau n'arrivait plus dans les radiateurs.

VANVES

Les travaux s'étalent de janvier à juillet et portent sur le RDC. Leur coût : 619 000€. La salle de réunion et les locaux syndicaux servent de zone de repli à des agents du RDC. Le RDC est séparé en 2 avec une zone de travaux (accueil et sanitaires) confinée et les secteurs d'assiette. Notre délégation est revenue sur les désagréments en résultant pour les agents : pour accéder aux toilettes dans les étages, les agents doivent sortir du bâtiment, le contourner sur toute sa longueur et rentrer par l'accès principal. Il en est de même en sens inverse pour les agents de réception lorsqu'ils ont besoin du dossier et des déclarations. Afin de faciliter le déplacement à l'extérieur, des dalles ont été posées mais se révèlent instables en particulier en cas d'in-

tempéries. Nous avons demandé à la Direction d'aménager un accès direct via la zone de travaux. Après plusieurs échanges, la Direction a indiqué que le gros œuvre nécessitait une zone fermée. Elle s'est finalement engagée à ouvrir un accès direct aux sanitaires et aux étages dès que les travaux nécessitant le confinement seront achevés. La période la plus pénible pour les collègues devrait s'en trouver raccourcie. Au sujet des dalles, la Direction s'est également engagée à améliorer le contournement du bâtiment. Pour des impératifs de sécurité, la Direction changera les fenêtres avec un double vitrage «retard d'effraction» à tous les étages. Ces fenêtres seront oscillo-basculantes (ouverture par le haut).

L'installation à marche forcée pour les SIP se traduit pour les agents par une nouvelle dégradation des conditions de travail, ce qui confirme le bien fondé de nos revendications : arrêt des SIP et des restructurations.

QUESTIONS DIVERSES

Sèvres : notre délégation a évoqué l'état dégradé des stores intérieurs (4^{ème} étage) et extérieurs et plus largement des ouvrants (simple vitrage, mauvaise isolation phonique et thermique). L'ascenseur est également vétuste. La direction a reconnu cette situation et a décidé d'être représentée directement lors des prochaines assemblées de copropriétaires afin que les rénovations nécessaires puissent être décidées et engagées. Nous suivrons avec attention l'évolution de ce dossier .

Pour ce qui est des stores intérieurs, au 4^{ème} étage, ils seront changés.

Montrouge : Nous avons rappelé l'engagement pris par la direction de mettre en place un accès distinct et sécurisé pour le personnel. Il sera installé prochainement.

Nous avons demandé l'installation d'un grill à la cantine. Il nous a été répondu que les normes dont relève cette structure ne le permettent pas, suivant les indications du bureau de contrôle.

Hôtel des Impôts de Levallois : La CGT a interrogé la direction sur l'avenir du SIP de Levallois, l'hôtel des impôts étant sous le coup d'une mesure d'expropriation. La direction a déclaré n'avoir aucune information nouvelle, de l'administration centrale qui suit le dossier. Elle envisage donc la création d'un SIP sur place en 2011.

Boulogne : Aucune solution de relogement n'est pour l'instant trouvée. Dans l'attente la direction a fait procéder à une étude de faisabilité quant à l'installation d'un SIP sur chacun des sites, Nord et Sud.

Gennevilliers : Nous avons demandé que la moquette du CDI et du SIE soit changée. La direction a répondu que c'était prévu. Les agents seront consultés pour le choix du nouveau revêtement.

Nanterre municipale : Une fois de plus le problème du relogement de Nanterre municipale a été évoqué. En effet, la situation de ce poste est critique : collègues « entassés », tensions avec les redevables, climat de travail dégradé...La direction a répondu que des locaux ont été trouvés rue du Vieux Pont, que les domaines ont donné leur aval, mais que la DG n'a pas encore donné sa réponse.

Les précédentes propositions ont été rejetées, notamment pour des raisons de coût. Il y a urgence. Des centaines de milliers d'euros sont engloutis pour l'installation des SIP. L'administration doit dégager sans tarder les moyens nécessaires au relogement de cette trésorerie. Ce dossier est une priorité.

Ponts naturels : Deux « ponts naturels » sont possibles cette année : le 14 mai et le 12 novembre. Il seront proposés lors d'un prochain CTP.

Sceaux : Notre délégation a réitéré sa demande que compte tenu des charges du service et de la situation de sous effectif marquée en C, la direction ne déplace pas l'agent C ALD en poste au SIE de Sceaux. En effet, les chiffres communiqués lors du CTP du 18/12 dernier relativement aux SIE de Sceaux apparaissent totalement sous estimés. La direction s'est engagée à réexaminer les charges et dans l'attente a décidé de maintenir l'agent ALD dans le service.

Thunderbird : La CGT a relevé les nombreux dysfonctionnements de cette messagerie. La direction a répondu que le serveur national était sous-dimensionné. Le déploiement est interrompu dans l'attente d'une solution.

Premières affectations des A filière fiscale : La direction informera les agents et les organisations syndicales mi-février des affectations envisagées.